



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1) Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de communes du Pays Rhénan

Adresse : 32 Rue du Général de Gaulle à 67410 DRUSENHEIM

Tél : 03 88 06 74 30

Numéro de SIRET : 200 041 325 00016

Mail : contact@cc-paysrhenan.fr

Adresse mail du point de contact : e.perrin@herrlisheim.fr

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : www.cc-paysrhenan.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : www.marches-securises.fr

2) Objet du marché : Prestations de services d'assurances de dommages ouvrage, dans le cadre de l'opération de reconstruction de la piscine intercommunale du Pays Rhénan sise 2, Route de Dalhunden à Drusenheim (67).

3) Classification CPV : 66515200-5.

4) Mode de passation :

- La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI.
- Le présent avis correspond à : un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.
- Type de procédure: Procédure adaptée, selon l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

5) Caractéristiques principales :

- Prestations divisées en lots : non
- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Critères sociaux : non.
- Critères environnementaux : non.
- Caractéristiques principales : Prestations de services d'assurances
- Monnaie : euros-France

6) Renseignements relatifs aux lots :

Lot unique : Assurance Dommages Ouvrage (Classification CPV 66515200-5).

7) Durée du marché ou délai d'exécution : 120 mois.

8) Conditions relatives au marché :

- Modalités de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Budget de la Collectivité, mandat administratif dans les délais légaux (l'avis de la première échéance sera adressé en même temps que le contrat)
- Unité monétaire utilisée : l'euro.
- Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : le français.

9) Conditions de participation :

- La prestation est réservée à une profession particulière : OUI
- Le marché est réservé aux entreprises d'assurance et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurances avec ou non des intermédiaires en assurance en vertu des articles L310-1 et suivants et L511-1 et suivants du Code des assurances.

10) Justifications :

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Déclaration indiquant les effectifs du candidat ;

- Présentation d'une liste des principaux services effectués par le candidat ;
- DC 1 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr>, rubrique DAJ, thème : formulaires déclaration candidat);
- DC 2 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr>, rubrique DAJ, thème : formulaires déclaration candidat).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2)
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

11) Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

12) Conditions de délai :

- Date limite de réception des candidatures : **Le jeudi 29 mars 2018 à 12 heures.**
- Date limite de réception des offres : **Le jeudi 29 mars 2018 à 12 heures.**
- Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

13) Adresses complémentaires :

- Adresse utilisée pour les renseignements d'ordre technique :

RISK Partenaires

Cyril FREIHUBER

Centre St Michel, rue des traits la ville - BP 80048

54203 Toul cedex

Tel: +33 03.83.63.27.28

Fax : + 33 03.83.63.08.65

E-mail : cyril.freihuber@riskpart.com

Les renseignements d'ordre technique doivent être demandés uniquement par écrit.

- Adresse utilisée pour les renseignements d'ordre administratif :

Communauté de communes du Pays Rhénan

32 Rue du Général de Gaulle

67410 Drusenheim

Téléphone : +33 03 88 06 74 30

E-mail : e.perrin@herrlisheim.fr avec copie à tracy.dietrich@cc-paysrhenan.fr et cyril.freihuber@riskpart.com

14) Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les recours peuvent être introduits :

Le tribunal administratif de Strasbourg

31, avenue de la Paix - BP 51038

67070 Strasbourg Cedex

Téléphone : + 33 03 88 21 23 23

Télécopie : + 33 03 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

15) Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 12 février 2018.

Louis BECKER
Président de la Communauté
de Communes du Pays Rhénan